

FICHE DE MISSION

Service	DIRECTION POLITIQUE DE LA VILLE, VIE DES QUARTIERS ET SPORTS CENTRE SOCIAL MUNICIPAL COLUCCI
Poste	ANIMATEUR SUR UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC NUMÉRIQUE (E.P.N)
Mission	Le volontaire effectue des missions d'accompagnement des publics autour du numérique.
Lieu	MONTELIMAR, quartiers Ouest
Durée	10 mois à compter du 1^{er} Octobre 2017
Horaires	De 24h à 35 h (en fonction du volontariat partagé, accepté et contractualisé au cours de l'entretien du 11 juillet) du lundi au vendredi : 9h-12h et 13h30-17h30 (horaires prévisionnels avec possibilité d'aménagement partagé)
Activités principales	<p>-Veiller à accompagner les divers publics autour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des démarches administratives (CAF, emploi, impôts...) • Du libre service informatique • De l'initiation des utilisateurs à l'outil informatique : accompagnement avec l'animateur informatique du centre social Colucci • De la sensibilisation des utilisateurs sur les dangers du numérique <p>-Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un projet d'animation</p>

Activités annexes	<p>-Participer à l'accueil des habitants, leur écoute et leur accompagnement. Accompagner même les personnes isolées ou en risque d'isolement pour l'accès à des pratiques ou services leur permettant de maintenir les liens avec leur proche (courrier électronique, visioconférences...)</p> <p>-Contribuer à communiquer les actions de l'E.P.N auprès des différents partenaires ainsi qu'aux habitants du territoire.</p>
Compétences mises en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser les outils informatiques et multimédia (logiciel bureautique, système d'exploitation, graphisme, internet et vidéo) • Assurer la gestion technique et la petite maintenance de l'E.P.N <p>Savoirs être :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Qualités relationnelles • Capacité d'adaptation à des publics variés • Qualité pédagogique, écoute, patience • Sens de l'initiative et de l'organisation
Environnement professionnel	<p>Travail en partenariat avec les équipes professionnelles en place, les partenaires locaux et les publics du centre social.</p> <p>Le tuteur est garant des conditions d'accompagnement, de transfert de connaissances au niveau des T.I.C (Technologie de l'information et de la communication).</p>

Spécificités du poste / Contraintes	-Comportement exemplaire dans la pratique du partenariat partagé et accepté
Sujétions / Indemnités	<p>Le volontaire perçoit chaque mois, une indemnité de 607,34 € (467,34 € et 106,38 € (sur critères sociaux)) versés par l'Etat et 106,31 € par la Ville) permettant de couvrir les frais personnels de subsistance.</p> <p>En outre, la ville apporte un complément par une possibilité d'octroi de chèques déjeuners et la prise en charge des frais de formation générale intra, PCS1, civique et citoyenne</p> <p>- Autres avantages :</p> <ul style="list-style-type: none"> . protection sociale, . deux jours de congés par mois, . cotisation retraite, . aides région Auvergne-Rhône-Alpes : <ul style="list-style-type: none"> Carte M'ra (hors avantage manuels scolaires), L'accès à la tarification TER « illico SOLIDAIRE », <p>Le suivi d'une formation complémentaire à choisir parmi les deux offres suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> § Une formation de bénévole associatif. § Une aide financière à la formation au BAFA ou au BAFD. <p>Formation diversifiée (SAVARA).</p>

Tutorat - Qualification en fin de mission	<p>-Un tuteur accompagne le jeune volontaire tout au long de son parcours dans ses missions techniques :</p> <p>-Dès son arrivée, il lui est proposé une période d'immersion institutionnelle (Elus et Responsables administratifs, Direction, Outils de formation et de l'environnement (présentation de l'équipe, du centre...)) et de la préparation à l'appropriation de ses missions.</p> <p>L'accompagnement du volontaire au cours de sa mission consiste à choisir, préparer, organiser, soutenir, contrôler et évaluer les activités qui lui seront confiées. En outre, le tuteur accompagne le volontaire dans son projet d'avenir.</p> <p>-Un certificat d'engagement et un bilan nominatif de Service Civique sont délivrés au volontaire à l'issue de son contrat.</p> <p>-Le tuteur suivra, avec l'aval du volontaire, son parcours au delà de sa mission effectuée au sein de la structure.</p>
--	--

Contact	<p>Jean-Paul PERRIER, Mairie de MONTELIMAR Chargé de mission auprès de la Directrice Générale des Services</p> <p>Tél : 04 75 00 25 93 Port : 06 18 96 05 11 E-Mail : jean-paul.perrier@mairie-montelimar.fr</p>
----------------	--